



FAO flash

Bureau du Togo

N° 02

Octobre 2010

Sommaire :

Renforcement des bases de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables au Togo

- Evaluation des dégâts causés par les inondations et les pluies diluviales
- Suivi des activités sur le terrain

Assistance au Gouvernement du Togo dans la prévention et le contrôle de la grippe aviaire hautement pathogène

- Formation des cadres de la Direction de l'élevage à la rédaction scientifique
- Formation à la biosécurité adaptée à la spécificité des élevages des secteurs 3 et 4 et aux marchés de volailles vivantes au Togo : Etape de la région des Plateaux
- Actualisation du plan stratégique de prévention et de lutte contre la grippe aviaire

Appui à la politique semencière du Togo

Journée Mondiale de l'Alimentation 2010 en milieu rural

Journée Mondiale des Femmes Rurales

Missions d'appui de la FAO au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Etudes en appui aux activités du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Documents parus au cours du mois

RENUFORCEMENT DES BASES DE SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES VULNERABLES AU TOGO (financé par l'UE)

Evaluation des dégâts causés par les inondations et les pluies diluviales

Les pluies de la deuxième campagne agricole (Septembre - Octobre) ont été inhabituelles cette année 2010 et ont provoqué des crues des fleuves et cours d'eau dans la région Sud-Est du Togo avec des conséquences sur les populations riveraines. Dans la région Maritime, les zones les plus touchées signalées sont les préfectures de Yoto, du Bas Mono et des Lacs avec des dégâts sur les cultures, le bétail, l'environnement, les maisons d'habitation et les biens privés. En vue d'apprécier l'ampleur des dégâts, surtout sur les cultures vivrières et le petit bétail, et pour une éventuelle action à entreprendre, une équipe de la FAO s'est rendue dans les localités précitées le mardi 26 octobre 2010.

La Mission a eu pour tâche de :

- Mesurer l'ampleur des dégâts occasionnés sur les cultures en général et les vivrières en particulier ainsi que sur le bétail.



Champ de manioc entièrement inondé

- S'informer du stade des cultures au moment des crues.

Par ailleurs, l'objectif de la mission était de :

- Avoir des informations sur l'état des récoltes au moment des crues
- Avoir une idée sur les besoins des populations affectées en termes d'appui pour la réhabilitation de leurs activités agricoles (semences, reproducteurs, intrants agricoles, petits matériels, etc.)
- Vérifier les informations relatives aux dégâts sur les cultures
- Rassembler le maximum d'informations afin d'évaluer l'ampleur des dégâts sur les cultures et le bétail.
- Réfléchir à une éventuelle réponse sur la situation observée.



Champ de maïs détruit par les inondations

Lors de la mission, l'équipe a pu s'entretenir avec les chefs d'agence de l'ICAT pour les préfectures des Lacs, du Bas-Mono et du Yoto qui ont fourni des informations chiffrées sur le nombre de personnes touchées et les superficies des cultures inondées. L'équipe a pu aussi visiter le camp des sinistrés à Aklakou, voir le niveau du fleuve Mono à Agomé -

Glozou qui est redevenu normal et rencontrer un président d'un groupement rizicole et des champs inondés dans le village de Sika-Kondji.

A l'issue de la mission, l'équipe a recommandé une réponse de la FAO dans l'immédiat par la fourniture de semences maraîchères (tomates, aubergines, adémé et gombo) aux ménages affectés et dans un moyen terme, i.e. pour la prochaine campagne agricole, la fourniture de semences de maïs et des boutures de manioc ainsi que des engrains.

Suivi des activités sur le terrain

Dans le cadre des activités de suivi des bénéficiaires céréaliers et semenciers, une équipe du projet a effectué, en collaboration des partenaires de terrain notamment, ICAT et ONGs impliqués dans l'exécution du projet, une mission dans les Régions Centrale, Kara et des Savanes, du 27 Septembre au 8 Octobre 2010.

Cette mission a permis de visiter 49 villages, 255 bénéficiaires céréaliers, 73 parcelles (essentiellement maïs et riz), 11 lots de maïs et sorgho et 7 producteurs de semences ainsi que leurs parcelles.

Une rencontre d'échange a eu lieu avec les agents contrôleurs semenciers des régions de la Kara et Savanes pour faire le point des contrôles des champs semenciers.

La mission a constaté que :

Tous les bénéficiaires rencontrés ont donné une bonne appréciation des intrants distribués (Semences et engrains) ce qui leur a permis d'agrandir leur superficie et avoir une récolte abondante.

Les bénéficiaires ont apprécié le fait que les intrants aient été distribués à temps ce qui a permis à certains de semer dès les premières grandes pluies et échapper aux effets de la sécheresse momentanée qui avait sévi dans les régions cette année.

Tous les bénéficiaires rencontrés aussi bien, les producteurs de semences que les producteurs céréaliers, ont reçu l'appui des conseillers agricoles. Il est à noter que les agents d'appui ont fait beaucoup d'efforts

pour accompagner les producteurs. Néanmoins dans certains villages du Kpendjal Yamadjoaga, Topiengue, Papri, Toumporgou) l'appui n'a pas été très efficace, ce qui s'est révélé dans la mauvaise application des engrains avec effet sur les rendements obtenus.

La rencontre avec les contrôleurs semenciers des régions concernés a révélé que le programme de contrôle des champs semenciers se déroule bien. La majorité des parcelles semencières ont déjà reçu deux visites d'inspection. Les problèmes qui ralentissent le travail concernent :

l'émettement des parcelles (0,25 ha dans les Savanes au lieu de 1 ha au minimum).

Les pistes difficilement praticables suites aux pluies diluviales anormales qui s'abattent actuellement sur toutes les régions.

Toutes les régions ont connu une sécheresse modérée; mais les effets

diffèrent selon les stades des cultures notamment pour le maïs et les rendements estimés sont variables de 2000 kg à 3000 kg/ha. Pour le sorgho les rendements estimés varient de 1500 kg à 2 500 kg par ha. Les bénéficiaires rencontrés sont tous satisfaits des récoltes obtenues et ont émis le souhait d'avoir encore les semences et surtout l'engrais pour la campagne prochaine. Ils ont également émis le vœu que le projet soit renouvelé pour que les autres populations vulnérables en bénéficient également.

Pour le riz, la majorité des bas fonds sont actuellement inondés et d'accès difficile, néanmoins les quelques parcelles visitées présentent un bon aspect, ce qui augure un bon rendement.

Certains paysans satisfaits des récoltes ont déjà sélectionné des épis (maïs et sorgho) pour en faire des semences la campagne prochaine. Des conseils leurs ont été donnés pour qu'ils renouvellent les semences la campagne prochaine et ne pas réutiliser les produits récoltés comme semences.

Des conseils ont été également donnés à tous les bénéficiaires en rapport avec les travaux de récolte et de post récolte et pour une commercialisation efficace d'une partie de leurs récoltes afin d'en tirer pleinement profit pour sécuriser leur alimentation.



Bénéficiaire et sa famille à Barkoissi (Préfecture de l'Oti) séchant sa récolte de maïs

ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT DU TOGO DANS LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DE LA GRIPPE AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE (financé par l'UE)

Formation des cadres de la Direction de l'Elevage à la rédaction scientifique

Un atelier de formation des cadres des services d'élevage sur la rédaction d'articles scientifiques a été organisé du 04 au 08 octobre 2010 à Lomé.

Cette formation qui avait pour objectif d'améliorer les compétences des membres du Comité de rédaction du BIZOSTO en rédaction d'articles destinés au grand public et en communication pratique, a réuni dix (10) participants venus de la Direction de l'élevage (DE) et de l'Institut de Conseil et d'Appui Tech-

nique (ICAT). Elle devrait également permettre aux participants d'identifier aisément les sources d'information zoosanitaire et zootechnique.

Les différentes présentations ont permis d'expliquer la conception d'un sujet d'un écrit scientifique, les différentes structures de l'écrit et le choix de la revue pour publication.

Des discussions qui s'en ont suivie, il s'est avéré nécessaire de mener des réflexions sur l'orientation à donner au Bulletin d'information zoosanitaire du Togo (BIZOSTO).

Aussi a-t-il été défini lors de cet atelier de formation le public cible du BIZOSTO, les différents organes du BIZOSTO (comité de rédaction, comité de validation ou de lecture et des auteurs), un planning des activités pour BIZOSTO, un canevas de recommandations aux auteurs et un plan de structure de ce bulletin.

Au vu de la nécessité d'assurer la parution du bulletin au-delà de la fin du projet, les participants ont souhaité poursuivre les réflexions, au cours des prochains jours, avec l'appui du projet, afin de définir une stratégie d'autofinancement de ce bulletin d'information.

Formation à la biosécurité adaptée à la spécificité des élevages des secteurs 3 et 4 et aux marchés de volailles vivantes au Togo : Etape de la région des Plateaux

La formation de 250 formateurs/sensibilisateurs locaux à la biosécurité (techniques d'animation, message et contenu technique etc.) et la validation des manuels et brochures sur la biosécurité étaient à l'étape de la région des Plateaux. Ouverte par le Préfet de Kloto, cette session a réuni 50 participants (éleveurs traditionnels, reven- deuses, AVE, leaders d'opinion) à l'IN- FA de Tové du 18 au 21 octobre 2010. Elle a eu la particularité de connaître

la participation de 10 femmes et d'un Chef de village.

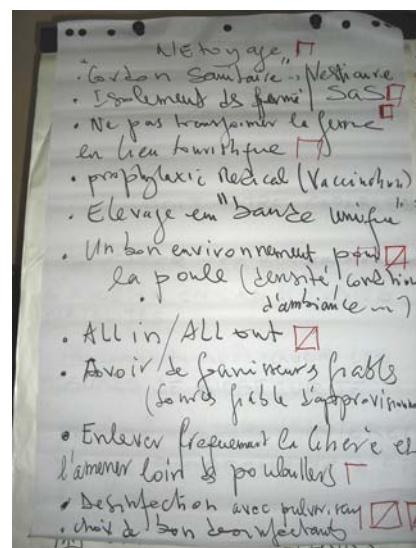
Il faut signaler que la région des Plateaux n'avait pas été touchée par la grippe aviaire lors des deux crises qu'a connu le pays en 2007 et 2008.

La formation a porté essentiellement sur:

les bonnes pratiques d'élevage avicole, les modalités de prévention de la grippe aviaire par l'application des mesures de biosécurité, les mesures à prendre en cas de suspicion et d'apparition de la grippe aviaire et les méthodes et outils de formation et sensibilisation de son entourage, en s'appuyant sur le manuel du formateur local et la diffusion des brochures.



Séance de travaux pratiques en salle



Quelques mesures de biosécurité identifiées et hiérarchisées par les participants

La prochaine étape de la formation est celle de la région Centrale qui se tiendra dans la première quinzaine du mois de novembre à Sokodé.

Actualisation du plan stratégique de prévention et de lutte contre la grippe aviaire

En prévision à l'introduction de la grippe aviaire dans le pays, le Togo s'est doté dès avril 2006 d'un plan stratégique de prévention et de lutte contre la grippe aviaire.

Après cinq années de mise en œuvre il s'est révélé nécessaire d'actualiser ce plan afin de l'adapter aux réalités actuelles du Togo.

A cet effet, et dans le souci de redynamiser le comité technique national de prévention et de lutte contre la grippe aviaire, le Projet avait initié une réunion des membres de ce Comité qui s'est tenue le 2 septembre 2010 dans la salle de réunion de l'Hôtel le Pélican à Lomé. Cette pre-

mière rencontre avait permis de reformuler l'objectif général, les objectifs spécifiques et les résultats attendus du plan stratégique et de définir une feuille de route pour parachever la rédaction de ce document.

Ainsi, conformément à cette feuille de route, le groupe ad'hoc formé au cours de la première réunion du comité technique national de prévention et de lutte contre la grippe aviaire, s'est réuni à l'Institut National de Formation agricole (INFA) de Tové dans la préfecture de Kloto les 20 et 21 octobre 2010 pour consolider et adopter les stratégies d'intervention sectorielles. Il faut

noter que la nouvelle stratégie prend non seulement en compte la grippe aviaire mais également la grippe pandémique humaine et les autres maladies animales prioritaires. Une dernière rencontre du groupe ad'hoc, tenue les 27 et 28 octobre à Bagbé dans la préfecture de l'Avé a permis d'élaborer le budget général du plan stratégique et de finaliser ainsi le travail qui lui a été assigné.

Ce processus devra se poursuivre au cours du mois de novembre par l'adoption du document au sein du comité technique national, puis lors d'un atelier national.

Première réunion Comité exécutif du fonds d'indemnisation et d'opération d'urgence pour le contrôle des maladies animales prioritaires (CEFI)

Le Comité exécutif du fonds d'indemnisation et d'opération d'urgence pour le contrôle des maladies animales prioritaires (CEFI) s'est réuni pour la première fois le 29 octobre 2010 dans la salle de conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) au Togo. Créé par Arrêté interministériel n° 83/10MAEP/MEF portant création, organisation et fonctionnement d'un fonds d'indemnisation et d'opérations d'urgence pour le contrôle des maladies animales prioritaires au Togo, le CEFI est chargé de l'administration et la gestion pérenne du fonds d'indemnisation et d'opérations d'urgence pour le contrôle des maladies animales prioritaires au Togo (FIOUMAP).

Présidé par le Directeur de l'Elevage, représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), cette première rencontre a rassemblé tous les représentants des structures membres. Les membres présents ont pris connaissance du processus de mise en place du fonds d'indemnisation et d'opérations d'urgence pour le contrôle des maladies animales prioritaires au Togo (FIOUMAP) par Dr ADO-MEFA Kossi, Directeur du projet « Assistance au Gouvernement du Togo dans la prévention et le contrôle de la grippe aviaire hautement pathogène ». Ce processus a permis, à ce

jour, de valider quatre documents à savoir :

- le manuel de procédures administratives, financières et comptables du fonds d'indemnisation et d'opérations d'urgence pour le contrôle des maladies animales prioritaires au Togo;
- le manuel de procédure d'indemnisation en cas de foyers de maladies animales prioritaires;
- l'Arrêté interministériel n° 83/10MAEP/MEF portant création, organisation et fonctionnement d'un fonds d'indemnisation et d'opérations d'urgence pour le contrôle des maladies animales prioritaires au Togo;
- le projet de décret relatif au fonds d'indemnisation et d'opérations d'urgence pour le contrôle des maladies animales prioritaires au Togo (FIOUMAP).

Par ailleurs, et conformément à la convention de financement du projet, un compte bancaire dans une banque commerciale de la place a été créé. Une feuille de route

divisée en phase devant aboutir à l'opérationnalisation du comité a été adoptée. Il s'agit (i) du suivi de la lettre de désignation officielle des membres du CEFI par la Direction de l'Elevage (MAEP) et (ii) de signature par le MAEP de l'arrêté portant nomination des membres du comité ainsi désignés par leur institution.

Enfin, le Comité a fortement recommandé que le compte ouvert soit rapidement alimenté par les fonds prévus sur le projet et que des dispositions soient prises par la Direction de l'élevage pour qu'une ligne budgétaire d'alimentation du fonds soit effective sur budget national en 2011.



Membres du CEFI en séance de travail dans la salle de conférence de la FAO à Lomé

La FAO appui la politique nationale semencière au Togo



Vue du présidium à l'ouverture de l'atelier

Dans le cadre de la relance de la production agricole, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) a initié, avec l'appui de la FAO, un projet "TCP/TOG/3301-Appui à la relance du secteur semencier au Togo". Ce projet vise plusieurs objectifs dont l'élaboration d'une politique nationale semencière assortie d'une stratégie de développement durable du secteur semencier.

Ainsi, un document de politique nationale semencière a été élaboré avec l'aide d'un consultant international. L'objectif de cette politique est d'assurer la couverture des besoins des agriculteurs en semences de bonne qualité et en quantité suffisante, permettant d'accroître la production.

Ce document de la politique nationale semencière a été soumis pour examen et validation à un atelier national, tenu les 7 et 8 Octobre 2010 à Lomé, qui a réuni les délégués des organisations paysannes, des services techniques du MAEP, de la Représentante de la FAO au Togo et du Siège de la FAO (AGPS).

La cérémonie d'ouverture a été marquée essentiellement par deux allocutions : l'allocution de la Représentante par intérim de la FAO au Togo et le discours

d'ouverture prononcé par le Directeur de cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, représentant le Ministre.

Ensuite le document de politique semencière fut présenté en plénière par le consultant international, M. Moustapha KOUKI, qui a rappelé que le projet de politique nationale semencière proposé découle de l'étude du diagnostic du sous secteur des semences, réalisée en mars 2009 sur l'initiative du gouvernement togolais avec l'appui de la FAO. Ce diagnostic avait fait ressortir les forces et les faiblesses relatives à la production, au conditionnement et à la commercialisation des semences au Togo.

La présentation de M. KOUKI a été suivie d'un débat d'ordre général et des travaux en commissions.

Ces travaux de commissions ont permis aux participants d'apporter des amendements au document et de formuler des recommandations dont les plus importantes sont les suivantes :

- Scinder le document en document de politique nationale semencière et en document de programme national semencier ;

- Impliquer la Direction de l'Agriculture (DA) au niveau de la Politique Semencière

- Ajouter l'ISA au niveau du volet recherche agronomique

- Prévoir de cartographier les zones de production des semences ;



Vue partielle des participants à l'atelier

A la fin de l'atelier, le document a été validé par tous les participants sous réserve de prendre en compte toutes les observations et recommandations de l'atelier.

- Renforcer plutôt le rôle de l'unité / cellule qui sera en charge de la production des semences de pré base et de base au sein de l'ITRA.

- Annexer au document un glossaire précisant la définition des mots et termes clés et surtout préciser de manière claire le sens du mot «semences» ;

- Ajouter que l'Etat ne doit pas intervenir dans la fixation des prix des semences et que cette fixation doit se faire suivant les lois du marché, ce qui permet de créer un environnement compétitif favorable au développement du secteur semencier privé. Un système de concertation peut être prévu à cet effet au sein de l'Interprofession pour établir des règles de détermination des prix ;

- Préciser que les techniques d'échantillonage et d'analyses de semences doivent se faire selon les méthodes et les règles préconisées par l'International Seed Testing Association (ISTA) ;

- Préciser que le réseau national d'informations (observatoire) préconisé doit être mis en place par l'Etat.

Célébration de la Journée mondiale de l'alimentation en milieu rural



Le Directeur de Cabinet du MAEP et la FAOR ai lançant la caravane par un coup de sifflet jaune

L'année 2010 marque la célébration de la trentième Journée Mondiale de l'Alimentation et la quatorzième Opération Telefood massivement observées à travers le monde entier autour du thème "*Unis contre la Faim*". Au Togo, diverses manifestations ont été organisées dans le cadre de ces deux événements

Le samedi 09 octobre 2010, une caravane Telefood a sillonné les grandes artères de la ville de Lomé pour sensibiliser l'opinion nationale sur la problématique de la faim dans le monde. Elle a été lancée à partir de la Représentation de la FAO par des coups de Sifflet Jaune.

Le **Sifflet Jaune** est une initiative du



Coups de sifflet jaune à un point d'arrêt de la caravane

Directeur Général de la FAO pour attirer l'attention de l'humanité toute entière sur le sort d'un milliard de personnes qui souffrent de la faim

dans le monde afin que des ressources conséquentes soient mobilisées pour atténuer tant soit peu cette situation. La caravane a pris fin par une conférence de presse sur le thème "Unis contre la Faim" animée par le Directeur de Cabinet du MAEP dans les jardins du Ministère en présence de l'Assistant au Représentant de la FAO, Chargé de Programme et de plusieurs Directeurs et Chefs de Service de ce Département ministériel.



Le samedi 16 octobre 2010 la cérémonie officielle s'est déroulée à Notsé, Chef-lieu de la préfecture de Haho à une centaine de kilomètre de Lomé.

L'innovation de cette année est, sur demande de la Représentation de la FAO au Togo, la délocalisation de la cérémonie officielle de la JMA en milieu rural. Des Officials, des Partenaires au Développement, des Leaders d'Opinion et des Organisations Paysannes ont participé à cette cérémonie.

La cérémonie a été présidée par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, M. Messan Kossi EWOVOR en présence du Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale, M. Komi Sélim KLOSSOU et du Président des Chefs traditionnels du Togo, Chef AGOKOLI entouré de plusieurs autres Chefs traditionnels et religieux de la localité.

Il faut noter qu'en plus de Mme Daouélé DIALLO BA, le Dr Pierre M'PELE, Représentant de l'OMS au Togo ainsi que Mme Espérance NTEZUKOBAGIRÉ, Chargée de Bureau du PAM au Togo, étaient également présents à cette cérémonie.

Cinq allocutions ont été prononcées, à savoir :

- Mot de bienvenue du Préfet de Haho ;
- Message du Directeur Général de la FAO lu par la Représentante de la FAO par intérim ;
- Message de la Directrice Exécutive du PAM lu par la Chargée de Bureau du PAM ;
- Message du Secrétaire Général des NU lu par le Représentant de l'OMS assurant l'intérim de la Coordinatrice du SNU ;
- Discours de circonstance du MAEP.

Le point de convergence de ces cinq interventions est la nécessité d'une



Participants

action concertée dans la lutte contre la faim qui frappe aujourd'hui près d'un milliard de personnes dans le monde. Il a été rappelé que l'engagement et la mobilisation de tous s'imposent pour libérer l'humanité de ce fléau qu'est la faim.

La particularité de l'évènement de cette année est, la décision de la Représentation de la FAO au Togo, de remettre à titre de dons, des kits de matériels agricoles à une dizaine de groupements paysans en activité dans la préfecture de Haho. Il s'agit des groupements ci-après :

- Amis des paysans à Wahala
- Solim de Dalia
- Blewussi de Kpédome
- Torgma de Kpédome
- Daheza de Notsé
- Mawuena de Notsé
- Groupement mixte des agriculteurs de Wahala
- Inchala de Dalia
- Kékéli de Notsé
- Renouveau de Notsé



M. Komi Sélim Klassou, Premier Vice Président de l'Assemblée Nationale remettant un kit de matériel agricole



Le Chef Agokoli remettant un kit à un bénéficiaire



M. Messan Kossi Ewovor, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche remettant un kit à un bénéficiaire

Par ailleurs, deux groupements maraîchers travaillant avec le projet d'appui aux ménages agricoles vulnérables financé par l'Union Européenne et exécuté par la FAO ont bénéficié, en plus des appuis du passé, d'une moto pompe, de deux pulvérisateurs, des râteaux et des arrosoirs. Il s'agit des groupements "Transparence" et "l'Union fait la force".



Le Ministre de l'Agriculture et la Représentante de la FAO remettant la motopompe aux deux groupements

Participation de FAO Togo à la journée mondiale des femmes rurales

La Journée Mondiale des Femmes Rurales, célébrée chaque année, le 15 octobre dans le monde entier, est une campagne de sensibilisation et d'information pour mettre en valeur l'importance des femmes rurales, ces travailleuses invisibles du monde.

En effet, les statistiques sexospécifiques effectuées au cours de ces dernières années confirment que la majorité des pauvres du monde est constitué de femmes et que la responsabilité de nourrir les hommes et les enfants souffrant de la faim leur incombe. Elles cultivent la terre et s'occu-



Monsieur Georges TETE, Fonctionnaire de la FAO s'adressant aux groupements féminins



Groupements féminins

pent de la cueillette pour fournir les repas à la famille et vont chercher l'eau et le bois pour préparer la nourriture.

En prélude à la Journée Mondiale de l'Alimentation dont la cérémonie officielle qui s'est déroulée à Notsé, Chef lieu de la préfecture de Haho, l'ONG GARDEGI, a organisé, le 15 octobre 2010, la première édition de la Journée mondiale des femmes rurales dans la localité.

Grâce à un appui de la FAO, l'ONG GARDEGI a mobilisé des groupements féminins agricoles pour célébrer cette Journée par un défilé à travers les principales rues

de la ville de Notsé et qui a pris fin par un meeting d'information.

La cérémonie a connu la participation des responsables de l'Administration locale de Notsé, des ONGs, de la population locale et d'un Fonctionnaire de la FAO au Togo



Responsables de l'Administration locale de Notsé

Missions d'appui de la FAO au Ministère L'agriculture de l'élevage et de la pêche

- Etude sur les sources potentielles et les stratégies de financement des laboratoires vétérinaires d'Afrique de l'ouest et du centre : mission officielle au Togo de Mme Dorothée Romain Ben Youssef, Consultante FAO du 05 au 07 octobre 2010.

- Projet TCP/TOG/3301 « Appui à la relance du secteur semencier » : mission d'appui de M. Philippe LeCoent, Fonctionnaire de la FAO : 6 au 10 octobre 2010.

- PASA « Projet d'appui au secteur agricole » 2ème mission d'appui technique du 06 octobre au 03 novembre 2010, composée de :

M. Alain ONIBON, Chargé des investissements, FAO/SFW

M. Pierre HAAS, Spécialiste en agronomie, Consultant FAO/TCIA

M. Gilbert Hatungumukama, Spécialiste de la production animale, Consultant, FAOT/TCIA

Mme Karen Veverica, Aquaculture spécialiste, Consultant, FAO/TCIA

- PADAT « Projet d'appui au développement agricole au Togo : mission d'appui technique FAO/FIDA du 09 au 30 octobre 2010, composée de :

M. Amadou Oury Diallo, Spécialiste en institutions rurales, Chef de mission

M. Andrea Pozza, Spécialiste en suivi évaluation, Consultant

M. Raymonde Audette, Agro-économiste, Consultant et

Mme Rym Ben Zid, Agronome.

Document paru au cours du mois

La version finale du rapport d'activité de la première année du projet « Assistance au Gouvernement du Togo dans la prévention et le contrôle de la grippe aviaire hautement pathogène est maintenant disponible.



Imprimé en quadrichromie, recto-verso, ce document de 44 pages présente le contexte de l'action, les activités réalisées sur la période de décembre 2008 à décembre 2009, les difficultés rencontrées et les mesures prises pour les surmonter, le programme de travail pour la deuxième année et quelques annexes.

Etudes en appui aux activités du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche

- Evaluation des stocks de céréales pour une stratégie de commercialisation des excédents
- Etat des lieux des retenues et aménagements

Contact

1307, Avenue Duisburg

B.P. : 4388, Lomé, Togo

Téléphone: +228 221 04 11
+228 222 06 72
+228 936 59 50

Télécopie: +228 221 05 80

E-mail : FAO-TG@fao.org

Objectif et devise

Notre objectif :
« Aider à construire un monde libéré de la faim »

Notre devise :
« Flat Panis »

ou
« Du pain pour tous »

Pour mieux nous connaître, retrouvez-nous sur
le web à

<http://www.fao.org>